80e ANNEE. — N° 35. VENDREDI 22 MARS 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Situation

M. Sumner Welles regagne son Amérique où il va goûter les délices d'une paix comme on savoure le charme intime d'un foyer bien abrité autour duquel hurle et siffle l'ouragan.

— Par un vote insensé la Chambre laisse la France sans gouvernement devant l'ennemi.

C'est tout de même la vérité que cette visite-auscultatoire de M. Sumner Welles nous a un peu porté sur les nerfs. Il est temps qu'elle s'achève ! Nous sommes polis, mais nous sommes en guerre ! Dans une guerre qui décidera de notre destin. Et nous supportons assez impatiemment qu'on vienne nous visiter en un pareil moment comme on va visiter une ménagerie !

⁂

Voir quelle tête nous faisons !

Observateur, nous a-t-on dit et répété, simple observateur, l'envoyé de Washington ne vient pas faire autre chose que voir !

Eh ! bien, justement, c'est cette attitude d'enregistreur automatique qui nous fâche ! C'est cette consigne d'insensibilité, d'impassibilité qui nous est difficilement supportable. Nous savons que ce sourire aujourd'hui prodigué à M. Daladier a déjà servi pour Hitler et nous sommes bien obligés de nous dire que l'un des deux n'est qu'une grimace ou que ni l'un ni l'autre ne signifient rien !

Si le gouvernement des Etats-Unis veut se tenir hors du conflit, à quoi lui sert d'envoyer cet Inspecteur Général de la Guerre Européenne et à quoi rime cette consultation muette pendant laquelle il vient prendre notre température, noter si nous avons la fièvre et enregistrer ses observations sur des fiches qu'il rapportera là-bas pour une décision qui ne manquera pas de confirmer l'Amérique dans l'énergique résolution de s'abstenir.

Les souffrances, les misères et les sacrifices d'un pays qui se bat pour la vie ne sont pas des sujets d'étude pour laboratoire.

M. Sumner Welles regagne son Amérique où il va goûter les délices d'une tranquille paix comme on savoure le charme intime d'un foyer bien abrité autour duquel hurle et siffle l'ouragan.

⁂

Qui sait si cette visite n'a pas rendu à nos ennemis l'espoir qu'ils avaient perdu de *gagner cette guerre sans la faire*. Ce serait assurément le doux rêve d'Hitler de se tirer de la présente aventure sans rien risquer et sans rien perdre des profits que ses brigandages lui ont rapportés pour préparer tranquillement l'heure ou, formidablement renforcé, il guetterait la bonne occasion de se jeter sur nous. Avec, cette fois, la certitude de nous assommer ! Il a besoin de cette halte ,de ce répit. Il cherche comment et de quelle manière il pourrait bien se l'assurer.

« *On a toujours pensé*, écrit notre « confrère « Le Temps », *qu'avant « de rechercher sur le terrain une « décision militaire comportant des « risques énormes pour le Reich hitlérien le gouvernement de Berlin « déclencherait une offensive de paix « dans l'espoir d'entraîner M. Roosevelt, le Pape et la plupart des neutres dans un vaste mouvement en « faveur d'une solution de compromis qui laisserait au Reich le bénéfice de ses violences et de ses « rapines...* »

Certainement, il aura voulu utiliser le voyage du délégué américain pour déclencher la grande manœuvre d'enveloppement « pacifique » par laquelle il espère désarmer ses ennemis. Et Mussolini, qu'une paix blanche sauverait du péril que serait pour l'Italie une victoire allemande, s'est prêté avec empressement à favoriser le projet hitlérien.

Ainsi s'explique la hâte du Duce à organiser sur le Brenner, entre deux trains, sa rencontre avec le Führer, après les démarches sans résultat de Ribbentrop à Rome et sa visite aussi vaine que sensationnelle au Vatican.

M. Sumner Welles avait retardé d'un jour son départ, attendant les résultats de cette entrevue-éclair et le retour à Rome de Mussolini qui dut lui faire remettre sur beau papier les toutes dernières propositions de paix dont on confie la réussite à la puissante médiation du Président Roosevelt.

⁂

C'est beaucoup d'astuce pour rien ! Il suffira d'un peu de sang-froid et de fermeté pour déjouer ce grand projet.

Pie XII, dans son allocution aux Cardinaux, a défini comment il conçoit la paix : sur la base de l'indépendance des petites comme des grandes nations, à l'exclusion des méthodes de force et de violence.

Le Président Roosevelt, ces jours derniers, répétait solennellement qu'il n'y aurait pas de paix véritable si les petites nations devaient vivre dans la crainte des grandes et si elles devaient payer tribut pour éviter l'invasion.

Le Pape et le Président ne conçoivent donc pas la paix autrement que dans la justice. Ni l'une ni l'autre de ces hautes personnalités ne pourrait donc se faire le messager d'une paix hitlérienne.

Cela ne doit pas dispenser les Alliés de faire savoir, une fois encore, qu'ils repousseront toutes propositions non conformes aux principes qu'ils ont plusieurs fois exprimés.

Emile LAPORTE.

P.-S. — La radio nous a appris tout à l'heure que l'ordre du jour de confiance au gouvernement présenté en conclusion des débats poursuivis en Comité secret a réuni environ 250 voix tandis que 300 députés s'abstenaient. Après ce vote, le gouvernement Daladier a donné sa démission.

On a de la peine à retenir au bout de sa plume les mots qu'il faudrait pour qualifier ce que vient de faire , cette Chambre qui reste celle du Front dit populaire.

Elle nous laisse sans gouvernement devant l'ennemi Elle encourage le Boche, elle le persuade que notre pays est divisé, comme elle-même. Ce qui n'est pas vrai. Elle fera croire aux Allemands que leur victoire est déjà à-demi remportée ! *Qui sait si on ne va pas illuminer à Berlin !*

.....
.....
.....
.....
.....
.....

E. L.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Belligérance spirituelle

La Presse du Reich a un chef, le docteur Dietrich, et des compagnies de propagande qui sont mêlées aux unités combattantes et chargées de ravitailler l'arrière en reportages stimulants et soigneusement contrôlés.

Récemment, le Dr Dietrich a réuni les membres de ces unités avec les principaux rédacteurs de journaux allemands et leur a adressé de fortes paroles sur la propagande : « L'Allemagne, a-t-il déclaré notamment, est préoccupée de gagner le cœur des peuples. »

Et il a ajouté : « Elle dispose à cet effet d'une « organisation de belligérance spirituelle englobant tout l'univers. »

On ne peut mieux définir les méthodes de la propagande nazie :

— d'un côté, elle affirme son désir de plaire, de gagner les cœurs ;

— de l'autre, elle recherche les moyens de force par lesquels elle obtiendra ce résultat.

Ces méthodes sont aussi rigoureusement celles de la politique nazie :

— d'un côté, elle affirme sa volonté de Paix, son désir de collaboration avec les peuples ; elle recherche les pactes de non agression, les engagements solennels ;

— de l'autre, elle prépare des armées puissantes et les utilise au moment même où elle se prétend le plus pacifique.

Si l'on examine sous cet aspect l'attitude de l'Allemagne à l'égard de la France, tant en ce qui concerne la propagande que la politique, on retrouve encore la même dualité :

— d'un côté, Hitler affirme qu'il ne demande rien à la France ;

— mais, de l'autre, il déchaîne sur elle la pire des propagandes en attendant de pouvoir, comme il l'espère, déchaîner sur elle ses armées.

Belligérance spirituelle pour commencer, belligérance militaire pour finir.

Informations

A la Chambre

Dans sa séance de mardi, la Chambre adopte le projet de loi tendant à la ratification du décret portant révision du taux des allocations militaires, et le projet de loi portant ratification du décret relatif aux mesures concernant les mineurs vagabonds et le domicile de secours des enfants assistés.

La Chambre décide de discuter en comité secret les interpellations inscrites à l'ordre du jour. MM. Fernand-Laurent, Léon Blum, Tellier, Margaine, Daladier ont pris la parole dans la séance de la journée.

La Chambre s'est, également, réunie en séance privée à 22 heures.

Au Sénat

Dans sa séance de mardi, le Sénat adopte le projet de loi portant approbation du traité de travail et d'assistance conclu entre la France et la Yougoslavie. Le Sénat discute, ensuite, l'interpellation de M. Reibell sur l'insuffisance des mesures prises contre les menées hitléro-communistes et sur les conditions dans lesquelles un ancien membre d'un gouvernement étranger, qui était l'objet de poursuites pénales, a pu se soustraire à la justice française. Il s'agit de M. Alvarez del Vayo, ancien ministre du gouvernement « républicain » espagnol.

M. Reibell estime que les peines contre les communistes sont trop légères. M. Sarraut, ministre de l'intérieur, répond, au sujet de l'affaire de M. Alvarez del Vayo, que celui-ci avait commis une infraction, mais que sa bonne foi n'était pas douteuse. M. Del Vayo a été condamné à 3 mois de prison par le tribunal d'Avesnes pour être rentré en France dans des conditions irrégulières. De plus, ajoute M. Sarraut, l'ex-ministre espagnol vient de faire savoir qu'il rentre en France pour se mettre à la disposition de la justice.

M. Sarraut, parlant de la situation en France, déclare que la criminalité a diminué sensiblement en France. L'ordre du jour pur et simple avec signification de confiance au Gouvernement est voté.

Déclarations de M. Chamberlain

M. Chamberlain a fait à la Chambre des Communes, mardi, d'importantes déclarations au sujet de la Finlande.

Après avoir rendu un hommage à la Finlande qui a gagné le respect du monde, il déclare que la restauration de la Finlande sera suivie avec la plus profonde sympathie et que l'Angleterre sera heureuse de prendre sa part avec d'autres pays pour l'assister dans cette tâche.

M. Chamberlain parle de l'assistance en matériel et en hommes que la France et l'Angleterre devaient apporter aux Finlandais. Mais le passage par la Suède et la Norvège ne fut pas autorisé.

« Ni la Grande-Bretagne ni la France n'ont rien à se reprocher dans leur action. Mais que dire de l'Allemagne ? La responsabilité de cette guerre incombe entièrement et uniquement à l'Allemagne.

Déclarations de M. Sumner Welles

M. Sumner Welles, l'envoyé du Président Roosevelt, a fait, au sujet de son voyage en Europe, les déclarations suivantes :

1° J'affirme, a-t-il dit, que je n'ai reçu aucune proposition de paix ou autre d'aucun des belligérants ni d'aucun autre pays.

2° Je n'ai été chargé et je n'ai fait aucune proposition, de quelque nature que ce soit, à aucun des belligérants ni à aucun autre gouvernement.

Ma mission a consisté seulement a recueillir des informations pour le Président Roosevelt et pour le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

Le plan de paix germano-italien

Le plan de paix germano-italien comporterait les points suivants :

1. Destruction de la puissance maritime anglaise : Gibraltar, Malte, Suez, Singapour, Chypre ; les îles Bermudes devraient être abandonnées par l'Angleterre comme points stratégiques.

2. Satisfaction devrait être donnée à l'Allemagne au point de vue colonial.

Aux exigences allemandes sur ce point seraient jointes les exigences italiennes concernant Djibouti, Suez et la Tunisie.

3. Maintien du « statu quo » en Pologne et en Tchécoslovaquie.

4. Limitation des armements sur la mer.

Prétendu plan de paix

Dans les milieux officiels de Londres, on déclare que l'on ignore tout d'un plan de paix en onze points, dont il a été question dans certaines informations reproduites par divers journaux anglais de mardi matin. On déclare que, dans l'état actuel des informations reçues à Londres, il apparaît qu'aucun plan de ce genre n'a été, ni préparé, ni soumis.

Pas d'entretien Daladier-Mussolini

Certains journaux se sont faits l'écho d'une information annonçant qu'une entrevue Daladier-Mussolini allait avoir lieu à Gênes.

Cette nouvelle, en tous points inexacte, avait été lancée par une agence anglaise, qui avait même annoncé le départ de M. Daladier pour Gênes.

Un démenti du Vatican

Les autorités vaticanes démentent catégoriquement l'information publiée à l'étranger, qui attribue au Saint-Siège et à M. Sumner Welles, un plan de paix basé sur certains points fondamentaux.

Pour ce qui concerne le Saint-Siège, affirment les autorités vaticanes, cette information est dénuée de tout fondement.

Après le conflit russo-finlandais

M. Kajander, ancien président du Conseil finlandais, venu à Stockholm pour organiser l'aide sociale à la Finlande, a déclaré que le nombre des invalides de guerre en Finlande, dépasse 30.000.

Communiqué officiel

N° 396. — Journée calme sur l'ensemble du front.

A l'ouest de la Sarre, une reconnaissance allemande est tombée dans une de nos embuscades et a subi des pertes sensibles.

N° 397. — Nuit calme sur l'ensemble du front. A l'ouest des Vosges, nos postes ont repoussé des patrouilles ennemies et leur ont infligé des pertes.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce la mort de M. Emile Faure, président du Conseil municipal de Paris, décédé des suites d'une longue maladie. Il était né en 1890, à Sarlat (Dordogne) et avait été élu conseiller municipal du 12e arrondissement de Paris en 1919. Il avait été, en outre, député en 1928, pendant une législature.

— Le volcan Etna est entré en activité avec une intensité telle qu'elle n'avait pas été enregistrée depuis plus de 40 ans. Le sable a été transporté par le vent jusqu'à Taormina, Messine et Reggio.

— L'Italie a commandé 10.000 tonnes de charbon à la Roumanie.

— Le cargo français « Capitaine-Augustin », 3.137 tonnes, a touché une mine et a coulé. Deux membres de l'équipage ont été blessés, deux autres ont disparu.

NOS ÉCHOS

Joie spontanée...

Le maréchal Goering a fait un magnifique discours aux Allemands pour leur expliquer que le beurre serait réservé aux riches et la margarine aux pauvres, tout cela bien entendu pour la grandeur de l'Allemagne.

« *J'exige*, a-t-il déclaré, que vous consommiez moins de lait... *j'exige* que vous produisiez plus de pommes de terre ».

Et il a ajouté : « J'attends de vous un écho « joyeux » et « spontané » ! Si la même spontanéité caractérise l'adhésion du peuple allemand aux méthodes nationales-socialistes, nous comprenons maintenant pourquoi Hitler prétend avoir l'Allemagne derrière lui. »

Sauver Marianne.

Le 22 février, au cours d'une émission en langue française, la radio allemande s'est montrée pathétique. Elle a d'abord rappelé l'histoire de Jeanne d'Arc puis a souhaité que l'héroïne revienne afin de chasser les Anglais qui, une fois de plus, « envahissent la France ». Comme la Pucelle d'Orléans, la Marianne d'aujourd'hui subit, paraît-il, le supplice du feu.

Et le speaker de lancer un appel à M. Albert Lebrun pour sauver Marianne qui se meurt.

Et cette sollicitude de la part des Allemands est vraiment émouvante. Et ce tableau de l'envahissement de la France par les Anglais bien effrayant. Mais pourquoi, pendant des mois, le même speaker a-t-il prétendu qu'il n'y avait pas de soldats anglais en France ? Et pourquoi ne rappelle-t-il pas l'envahissement de la France en 1914 par une armée qui n'était pas l'armée anglaise ?

Dont acte !

Nous lisons dans le « Popolo d'Italia » du 30 janvier 1940 les lignes suivantes :

« *Avez-vous compris ? Toute la France se croyant en difficulté, entonne des hymnes à l'Italie. Nous devons, par conséquent, nous garder du sentimentalisme comme de la peste. Rien à craindre. Nous sommes immunisés désormais contre une telle contagion. Mais, cette fois, c'est notre tour. C'est maintenant à nous de répondre : « Jamais ! »*

Des « hymnes à l'Italie », des appels à l'Italie ? Nous ne savons vraiment pas dans quel journal de la presse française, le journal fasciste a pu en trouver.

Mais nous entendons très bien la réponse qu'il serait disposé à leur faire et nous en prenons acte !

LE LISEUR.

Chronique du Lot

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN VUE DE L'ETABLISSEMENT DE LA CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION.

Conformément au décret du 9 mars 1940, le recensement de la population en vue de l'établissement des cartes de rationnement sera effectué le *mercredi 3 avril prochain*.

A cet effet des agents recenseurs nommés par arrêté municipal, auxquels seront adjoints des jeunes gens volontaires passeront dans chaque maison à partir du *mercredi 27 mars* pour y déposer la fiche individuelle de demande de carte d'alimentation, le bordeau récapitulatif des fiches et le questionnaire à l'usage des consommateurs de charbon pour les foyers domestiques.

Ces divers imprimés devront être remplis et signés par les personnes ayant passé la nuit du 2 au 3 avril 1940 à Cahors sans qu'il y ait lieu de distinguer si cette ville est ou n'est pas le lieu de résidence habituelle.

Le retrait des imprimés sera effectué à partir du *mercredi 3 avril* et devra être terminé le *lundi 8 avril au plus tard*.

Les agents recenseurs devront s'assurer que tous les questionnaires sont bien garnis selon les instructions : ils les compléteront, au besoin, d'après les déclarations des intéressés.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu les imprimés nécessaires pourront se présenter au Bureau de Police où un stock de fiches et de bordereaux sera déposé.

D'autre part, les cartes qui, par omission n'auraient pas été retirées par les recenseurs devront être remises à la Mairie par les déclarants.

Le Maire de Cahors compte sur la bonne volonté de tous ses administrés pour faciliter la tâche délicate des recenseurs.

L'APPEL DU PROCHAIN CONTINGENT

Le Ministère de la défense nationale et de la guerre communique :

Le prochain contingent sera appelé sous les drapeaux les 15, 16 et 17 avril 1940.

Un certain nombre d'hommes de la métropole seront incorporés en Afrique du Nord.

A cet effet, il vient d'être procédé au Ministère de la défense nationale et de la guerre au tirage au sort de la date initiale terminant l'ordre d'envoi en Afrique du Nord des hommes dont il s'agit.

La date tirée est le 17.

Il résulte de ce tirage que, quelle que soit l'année de leur naissance, les hommes désignés les premiers seront ceux qui sont nés le 17 septembre, puis le même jour de chacun des mois d'août juillet, juin, en remontant jusqu'au mois d'octobre inclus.

Seront ensuite désignés les hommes nés la veille des dates visées ci-dessus, puis ceux nés l'avant-veille de ces dates et ainsi de suite, en remontant dans chaque mois, jusqu'à satisfaction complète des besoins.

Ceux qui n'auront pas été désignés par le sort pour servir en Afrique du Nord seront répartis entre les différents dépôts de la métropole, d'après les règles habituelles.

L'attention des hommes incorporables en avril prochain est attirée sur le fait qu'aucune demande de volontaires pour l'Afrique du Nord ne sera prise en considération.

LA RÉCUPÉRATION DES EXEMPTÉS ET RÉFORMÉS

A partir du 1er avril prochain seront convoqués devant une Commission de réforme les hommes maintenus exemptés ou réformés par les Commissions de réforme subdivisionnaires. Ces opérations devront être terminées le 1er août.

Composées obligatoirement de deux médecins de l'armée active et de deux experts, ces Commissions utiliseront les services d'un spécialiste d'ophtalmologie et d'un spécialiste d'otorhino-laryngologie.

Elles sont au nombre de cinq, se répartissant dans les différentes régions militaires.

A l'égard des hommes présentés il sera pris l'une des décisions suivantes :

Bon service armé ou bon service armé sous réserve de confirmation après observation.

Bon service auxiliaire ou bon service auxiliaire sous réserve de confirmation après observation.

Maintenu exempté ou réformé.

Les hommes qui ne se présenteraient pas devant la Commission seraient déclarés bons absents service armé.

Chambre de commerce du Lot

Séance du 14 mars. — Présidence de M. P. Orliac, Président ; M. le Préfet du Lot assiste à la séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Président salue M. Bézagu, Préfet du Lot, et lui souhaite la bienvenue au nom des membres de la Chambre de Commerce. M. le Préfet remercie et assure la Chambre de Commerce de la sollicitude des Pouvoirs publics.

M. le Président adresse ensuite ses condoléances et celles de ses collègues à M. Clément-Grandcour, membre de la Chambre de Commerce, et à sa famille, à l'occasion du deuil récent qui les a frappés en la personne de M. Clément-Grandcour père.

Gare Paris-Quai-d'Orsay. — M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle la S.N.C.F. fait connaître les raisons pour lesquelles elle ne peut donner satisfaction au vœu que lui a adressé la Chambre de Commerce demandant que la gare d'Orsay redevienne le point de départ et le terminus des grandes lignes de la région du Sud-Ouest.

La S.N.C.F. signale, d'autre part, que la ligne de Métropolitain N° 10 et un service de navettes entre les gares d'Austerlitz et d'Orsay permettent aux voyageurs qui le désirent de terminer ou de commencer leur voyage en gare d'Orsay.

Subvention en faveur de la Finlande. — L'Assemblée ratifie la décision prise par son Bureau de l'envoi d'une subvention de 500 fr. au Comité des « Amis de la Finlande ».

Souscription aux Bons d'Armement. — M. le Président fait connaître que la Chambre de Commerce a souscrit, avec les moyens de son Fonds de Réserve pour 100.000 fr. de Bons d'Armement. Il invite tous ses collègues à faire, dans leur sphère de relations, la plus large propagande en faveur des Bons d'Armement.

Sur la proposition de M. Bourrières, la Chambre émet le vœu que le Gouvernement accepte les Bons d'Armement pour le cautionnement de tous les marchés passés avec l'Etat.

Groupements départementaux de ravitaillement. — La Chambre de Commerce du Lot s'associe au vœu émis par la Chambre de Commerce de Toulouse demandant que ces Groupements ne soient pas transformés en Sociétés commerciales, leur rôle devant se borner à faire connaître à l'Intendance les besoins de la population civile et à répartir les produits suivant les disponibilités.

Groupements régionaux de répartition. — M. Besombes communique une lettre de M. Cérède, à Figeac, informant la Chambre de la création, à Toulouse, d'un Groupement de répartition des cuirs et peaux tannés.

M. le Président signale qu'un groupement semblable vient d'être également créé à Toulouse pour les bois de construction.

Avances aux petites industries et aux artisans. — M. le Président donne lecture du décret du 22 février 1940 (*J.O.* du 5 mars 1940), relatif aux avances de l'Etat aux Chambres de Commerce pour les groupements de petits industriels et artisans titulaires de marchés de la défense nationale.

L'Assemblée décide de n'accorder éventuellement de telles avances qu'aux « familles artisanales ».

Demandes d'ouverture d'établissements commerciaux. — Une demande reçoit un avis favorable et une autre est ajournée pour supplément d'enquête.

Crédits supplémentaires pour l'exercice 1939. — Sur proposition de son Trésorier, la Chambre régularise les dépassements de crédits qui se sont produits sur quelques articles du budget de 1939.

Ces dépassements, qui sont amplement couverts par les économies réalisées sur d'autres articles, seront soumis à l'approbation ministérielle.

Renouvellement du Bureau. — L'Assemblée procède au renouvellement de son Bureau pour les années 1940 et 1941. A l'unanimité, les membres du Bureau sortant sont maintenus dans leurs fonctions.

Réunion du Comité de la IXe Région économique (5 février 1940). — M. le Président rend compte de cette réunion et signale plus particulièrement les vœux suivants émis par le Comité :

A. Déblocage des laines pour permettre l'approvisionnement du commerce et la fabrication des articles de bonneterie et des tissus autres que ceux de luxe.

B. Organisation de l'exploitation rationnelle de nos ressources forestières et des végétaux susceptibles de remplacer le bois pour remédier au manque de matière première de la papeterie.

C. Autorisations de transports largement accordées pour les transports par route à grande distance intéressant les marchandises exportées ou destinées à assurer le ravitaillement de la population civile.

(*A suivre*).

CAHORS

LES DROITS DU CLIENT

Le Comité national de surveillance des prix s'est réuni vendredi, à Paris. Il a considéré que l'effort important qui a été accompli dans des départements doit être généralisé et il a envisagé l'application de mesures qui permettront d'obtenir des résultats satisfaisants.

D'autre part, les journaux publient un jugement du tribunal correctionnel de Versailles qui condamne à 100 francs d'amende et à l'affichage du jugement, une commerçante qui avait refusé de vendre du café à une personne, sous prétexte que celle-ci ne faisait pas partie de sa clientèle habituelle.

Cet arrêt fort intéressant et juste ne manquera pas d'avoir une répercussion dans le pays et de faire, même, jurisprudence.

Comme le souligne, excellemment, un de nos confrères régionaux, il peut sembler, à première vue, normal d'accorder un tour de faveur, sinon un droit de priorité aux clients attitrés, mais on ne peut pas admettre qu'un commerçant refuse de la marchandise qu'il a en magasin, à un client de passage.

Dans tous les cas, le client est actuellement fixé sur son droit et le commerçant n'ignore plus les risques qu'il encourt, s'il imite sa collègue de Versailles.

Empressons-nous de dire que jusqu'à ce jour, aucun client, à Cahors, n'a eu à se plaindre, mais il était, toutefois, nécessaire de lui faire connaître que par suite de la décision du Comité de surveillance des prix et du jugement du tribunal correctionnel de Versailles, ses droits sont et seront défendus.

L. B.

SECOURISTES FRANÇAIS

La section locale de la Société des Secouristes français est créée à Cahors. Un Comité régional est constitué sous la présidence de M. Irague, Proviseur du Lycée Gambetta.

Vice-Présidents : M. le Dr Calvet, premier adjoint au Maire ; M. le Chanoine Roussel, Directeur Diocésain des œuvres de jeunesse.

Membres du Comité : M. Gayet, adjoint au Maire ; M. le Dr Peindarie ; M. le Dr Fourgous ; M. Artigue, Pharmacien; Mme Mirouse, Pharmacienne.

Les cours gratuits commenceront dans la première quinzaine d'avril. Ils comprendront le programme normal des cours de secourisme destiné à tous les élèves (jeunes gens et jeunes filles, âge minima 16 ans), plus une préparation spéciale pour les jeunes gens qui désirent obtenir le certificat d'aptitudes aux fonctions d'infirmier militaire. Un diplôme est délivré après examen.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser dès maintenant à : M. Dalleu, 4, rue Feydel, à Cahors.

Pour la Société des Secouristes Français, par délégation : Ch. DALLEU.

Les rafles continuent

Au cours de nouvelles rafles, 6 étrangers, dont 3 femmes ont été appréhendés dans un établissement de la banlieue et emmenés au poste de police et enfermés au violon municipal pour la durée de la nuit.

Des procès-verbaux ont été dressés contre les nommés Michel Fresquet, 26 ans, réfugié espagnol, demeurant à Dégagnac, pour défaut de carte d'identité et de titre de circulation ; Turmo Dameso, 34 ans, réfugié espagnol ; Lisbona Ascension, épouse Turmo, 23 ans, réfugiée espagnole ; Ibanez, née Casdemon Jeanne, 32 ans, réfugiée espagnole, pour défaut de carte d'identité ; Eleno Edouard, 37 ans, portugais, domestique à Touffailles (Tarn-et-Garonne), pour défaut de sauf-conduit spécial.

Vol d'une bicyclette

M. Meyrignat, demeurant à Gourdon, ayant constaté la disparition de la bicyclette d'une de ses fillettes a porté plainte. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Pas en règle

Pour défaut de visa de sauf-conduit, la gendarmerie a dressé contravention au sieur Camis-Roch Tognelli, d'origine italienne, chef de chantier à l'entreprise Dehé, demeurant à Gourdon.

LEGUMES ET PRIMEURS — ALAYRAC rue Mar^l-Foch CAHORS

CODE DE LA FAMILLE

En vue de l'application du Code de la Famille, les travailleurs indépendants, c'est-à-dire toute personne exerçant une profession commerciale, industrielle, artisanale, ou libérale sans le concours d'employés est tenue d'adhérer à une caisse de compensation pour allocations familiales.

Pour le département du Lot s'adresser pour renseignements et adhésion à la Caisse départementale d'allocations familiales, Travailleurs indépendants du Lot, 3, rue Rousseau, Cahors.

ALLOCATIONS MILITAIRES

Les personnes qui ont été admises au bénéfice de l'allocation militaire par la Commission cantonale du 8 mars 1940 peuvent se présenter à la Mairie de Cahors (bureau du Secrétariat général) pour y retirer leur carte. *Prière d'apporter la notification.*

Epilogue d'un accident

Devant la Cour d'appel d'Agen a été appelée l'affaire d'accident d'auto conduite par M. Rigal, dont fut victime M. l'abbé Delpech, curé de Leyme.

La Cour d'appel, après avoir entendu Me Faugères pour M. l'abbé Delpech, et Me Lidon pour M. Rigal, a confirmé le jugement du tribunal correctionnel de Figeac.

M. Rigal est condamné à une indemnité de 2.500 fr. à M. l'abbé Delpech, à 48 heures de prison avec sursis.

Bonne chasse

Au cours d'une battue, d'habiles chasseurs ont réussi à abattre, dans les bois de Beauregard, deux busards et un grand-duc.

Dimanche, au cours d'une battue dans les bois de Mayrinhac, un marcassin pesant une quarantaine de kilos a été tué.

AU ROBINSON

Samedi 23 mars, aura lieu une grande soirée dansante au Bénéfice du Foyer du Soldat.

Orchestre ROUGIÉ

Le produit des entrées sera versé à la caisse du Foyer du Soldat.

Dimanche 24 mars, l'accordéoniste **Vinsonneau.**

Collision

Une auto conduite par M. Decros, architecte départemental, est entrée en collision, sur le pont Valentré, avec l'auto qui fait le service de la poste rurale. Mme Decros a reçu quelques contusions qui sont sans gravité et les dégâts matériels sont peu importants.

Cabine téléphonique fermée

L'Administration des Postes informe les usagers qu'en raison de la démission du gérant et de l'impossibilité de trouver un remplaçant, la cabine téléphonique de Peyrilles est provisoirement fermée.

Les télégrammes, messages et avis d'appel à destination de cette cabine seront acheminés postalement à partir du bureau de St-Germain-du-Bel-Air (Lot).

Fermeture tardive de restaurant

Procès-verbal a été dressé pour fermeture tardive, contre un restaurateur de la rue Nationale. Il avait bien fermé les volets de l'établissement mais il avait conservé à l'intérieur plusieurs clients qui y furent trouvés par la police à minuit et demi.

Quand les artères sont dures

Les impuretés, les « toxines » qui circulent avec le sang se déposent sur les parois des artères qui deviennent dures et cassantes. Alors apparaît l'artériosclérose et ses vertiges, ses éblouissements, ses coups sourds frappés aux tempes et à la nuque. Les sels Largan combattent ces troubles avec un succès régulier. Ils débarrassent le sang de ses impuretés, assouplissent les artères, régularisent la circulation. Ils stimulent le foie, activent l'intestin. Chaque matin un verre à madère de solution de Sels Largan, c'est le moyen économique et agréable, d'assurer le fonctionnement harmonieux de ses organes et de se maintenir en bonne santé. Un flacon de Sels Largan de 9 Fr. 05 permet de préparer soi-même un litre de solution pour 16 jours de cure. Ttes Phies.

Recensement des chevaux et juments de 4 ou 5 ans

Les propriétaires de chevaux de 4 ou 5 ans (nés au printemps de 1936 ou au printemps de 1935) sont invités à en faire la déclaration le plus tôt possible en précisant : 1° les chevaux entiers ; 2° les chevaux utilisés pour la culture et dont les propriétaires ne possèdent pas d'autre animal de travail ; 3° les autres animaux.

Ce recensement spécial a pour but de déterminer les ressources existant actuellement, *en dehors de toute idée de réquisition.*

Service de Santé

Notre jeune et sympathique compatriote, M. Jean Crabol, est promu médecin auxiliaire et affecté provisoirement à l'hôpital militaire d'Autun. Félicitations.

Naturalisation

Est naturalisé Français : Piaser (Luigino-Piétro), horloger, né le 25 janvier 1916, à Averara (Italie), demeurant à Anglars-Juillac.

Arrondissement de Cahors

Catus

Objets perdus. — Un bouchon et un couvercle vert de réservoir d'auto 202, entre Calamane et Catus. Récompense. — Dr Couderc, Catus.

Duravel

Collision de motos. — Une collision, qui aurait pu avoir les plus graves conséquences, s'est produite mardi, vers 16 heures, sur la place de la Mairie, entre les motos pilotées par M. Delrieu, forgeron à Girard, et M. Auger, facteur des P.T.T., desservant le bourg.

Tous les deux s'en sont heureusement tirés avec des blessures, l'un au genou, et l'autre à la tête, sans gravité, et des dégâts matériels.

On ne saurait trop recommander la plus grande prudence à ce contour dangereux et très passager.

Montcuq

Nécrologie. — Samedi 16 mars ont eu lieu à Montcuq les obsèques de Mme Vve Garrigou, mère de notre ami et collaborateur, M. Garrigou, directeur de l'école publique de garçons de notre ville.

Une nombreuse assistance a suivi jusqu'à sa dernière demeure la regrettée disparue qui jouissait de l'estime et de la sympathie de toute la population.

Nous prions notre excellent ami et toute sa famille de trouver ici l'expression renouvelée de notre vive sympathie et nos sentiments de condoléances attristées.

Carnet de deuil. — Mardi, 19 mars, à 16 heures, ont eu lieu, à Montcuq, les obsèques civiles de M. Paul Bouchet, cantonnier, décédé à l'âge de 57 ans, après une longue et douloureuse maladie.

Fonctionnaire consciencieux, homme sympathique et serviable, ancien combattant de la grande guerre, tel était le regretté défunt qu'un imposant cortège de parents, de collègues, d'amis, a accompagné à sa dernière demeure dans la nécropole de Saint-Hilaire.

A sa veuve, à tous ses enfants, nous adressons l'expression renouvelée de nos bien sincères condoléances.

Frayssac

Conseil municipal. — Dans sa séance qui a eu lieu dimanche, le Conseil municipal a décidé la construction de l'aqueduc de la nouvelle place avec des buses en ciment et quelques regards pour permettre le curage facile.

M. le Maire fait connaître que les quêtes faites à la mairie lors des mariages et au bénéfice des pauvres ont produit pour l'année 1939 la somme de 183 fr. qui sera versée au bureau de bienfaisance.

En permission !...

Mots magiques... Etre chez soi, retrouver son foyer, ses vieilles habitudes. Se reposer !... Car il s'agit de « se refaire ». Et pourquoi pas un peu de Quintonine ? C'est ça qui donne des forces. Un verre à madère avant les repas, et on se sent plus allant, plus gaillard ; l'appétit est meilleur, le sommeil plus profond. Et puis, la Quintonine ne coûte pas cher, et elle est délicieuse ! 5 fr. 85 le flacon. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Montdoumerc

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir que M. et Mme Ségala-Fourès, instituteurs à Montdoumerc, viennent d'être les heureux papa et maman d'un gros garçon. C'est leur cinquième enfant.

Nous adressons à M. Ségala-Fourès nos compliments et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Arrondissement de Figeac

Biars-sur-Cère

Foire. — La foire du 16 a été sans importance. Peu de marchandise.

Le cours des porcs gras se maintient toujours de 500 à 520 fr. les 50 kilos, poids vif.

Sur le foirail des bœufs, aucun apport à noter.

Marcilhac

Vin chaud du soldat. — En ce qui concerne « le vin chaud du soldat », la petite cité de Marcilhac n'a pas voulu rester à l'écart du grand mouvement patriotique et fraternel qui s'est fait en France un peu partout. Deux gracieuses jeunes filles ont vendu les insignes et reçu les dons. C'est ainsi que la somme de 355 fr. est allée grossir la recette nationale.

Bagnac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. et Mme Moulène, propriétaires au village de Croix-la-Pierre. Leur fillette, Odette, âgée de 3 ans et demi, est décédée dimanche. Nous adressons à Mme et M. Moulène nos bien vives condoléances.

Les vertiges de la quarantaine

Ces manifestations du retour d'âge que l'homme connaît aussi bien que la femme, disparaissent si on prend des Gouttes Floride, de même que les bouffées de chaleur, suffocations, les varices, les hémorroïdes et tous les accidents congestifs et nerveux de cette période difficile. Les Gouttes Floride qui régularisent le cours du sang et entretiennent l'élasticité des vaisseaux sanguins, sont indispensables à l'homme et à la femme qui commencent à vieillir. Elles les préservent de l'hypertension, de l'artériosclérose et les mettent à l'abri d'une foule de maux et malaises. Ttes Phies : 12 fr. 25 le flacon.

Arrondissement de Gourdon

Souillac

Une auto capote. — Une auto, pilotée par M. René Var, lieutenant, et dans laquelle se trouvait Mme Var, a capoté sur la route nationale, au lieu dit Carane (commune de Lachapelle-Auzac). M. Var a été blessé à la figure et Mme Var souffre de plusieurs blessures à la tête.

Toutefois, après avoir reçu les soins nécessités par leur état, ils ont été transportés à Tulle, où réside leur famille.

Vayrac

Foire du 16 mars. — Voici les cours pratiqués à la foire du 16 :

Viande de boucherie : bœufs en petit nombre, de 350 à 380 fr. ; vaches, 320 à 350 fr. ; veaux, 500 à 600 fr. ; porcs, 500 à 520 fr., le tout les 50 kilos.

Attelage : bœufs moyens, 7.000 à 8.000 fr. ; vaches, 6.000 à 7.500 fr., le tout la paire.

Marchés aux porcelets : en hausse sur la foire précédente, petits porcs de deux mois, de 300 à 350 fr., suivant grosseur et qualité.

Marché aux moutons : jeunes agneaux pour engraisser, 180 à 200 fr. ; brebis avec agneau : 300 fr. l'une.

Halle : maïs, 160 fr. ; avoine, 65 fr. ; fèves, 150 fr. ; haricots, 500 fr. ; pommes de terre, 60 fr., le tout l'hectolitre ; graines de trèfle, 5 à 6 fr. le kilo.

Marché à la volaille : poulets, 20 fr. ; poules, 18 fr. ; dindons, 18 fr. ; lapins, 10 fr., le tout le kilo ; œufs, 5 fr. 50 la douzaine.

Prochaine foire le 1er avril.

PETITES ANNONCES

PERDU

Il a été perdu, dimanche, une broche en or. Prière de la rapporter au Bureau du Journal.

A vendre **ânesse avec voiture.** S'adresser, 4, Avenue de Paris, Cahors.

A vendre jusqu'au 25 courant inclus : **Voiture traction avant, Citroën 9 CV.,** modèle récent, état de neuf. Ou **C. 4 G., moteur flottant,** modèle grand luxe, parfait état. S'adresser à M. TRÉGOU, à Mercuès (Lot).

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

Hâtez la victoire

Les soldats ne sont pas seuls à faire la guerre, nous sommes avec eux, nous unissons nos efforts aux leurs. En souscrivant aux Bons d'Armement, vous donnez au pays plus d'armes, plus de munitions. Vous le rendez plus puissant encore.

C'est grâce à vous, à vos privations de tous les jours, à vos économies, qui vous permettront de souscrire aux Bons d'Armement que la guerre se terminera plus vite et que bientôt vos foyers reverront le père, le mari, le fils qui en étaient partis. N'attendez pas pour faire votre devoir. Pensez à l'avenir de la France, au vôtre et

Souscrivez aux BONS D'ARMEMENT

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 20 MARS (soir)

Activité des éléments de reconnaissance.

Sur le front tenu par les troupes britanniques, rencontre de patrouilles qui a tourné entièrement à l'avantage de nos alliés.

LE CABINET DALADIER EST DÉMISSIONNAIRE

Interpellations sur les événements de Finlande et sur la conduite de la guerre

Après une séance en Comité secret qui a duré jusqu'à 4 heures du matin, mercredi, la Chambre, par 239 voix contre une et 300 abstentions, s'est prononcée sur un ordre du jour Chichery pour lequel le Gouvernement avait posé la question de confiance.

Sans attendre la proclamation publique du scrutin de la Chambre, le président Daladier avait regagné le ministère de la guerre où il réunit un Conseil de cabinet.

A l'issue de ce Conseil, M. Daladier et ses ministres se sont rendus à l'Elysée pour remettre au Chef de l'Etat leur démission collective.

Communiqué de l'Elysée

Le secrétariat général de la présidence de la République publie ce laconique communiqué :

Le président de la République a reçu ce matin, à 11 heures, M. Daladier, président du conseil, accompagné des membres de son cabinet, qui lui ont donné leur démission.

M. Albert Lebrun les a remerciés de leur collaboration dévouée de près de deux années.

Le président de la République a reçu successivement M. Jeanneney, président du Sénat ; M. Herriot, président de la Chambre des députés.

Il a vu ensuite M. E. Daladier avec lequel il a tenu à s'entretenir de la situation.

M. PAUL REYNAUD EST CHARGÉ DE FORMER LE NOUVEAU CABINET

Il donnera la composition de son Cabinet jeudi après-midi et le nouveau Cabinet se présentera vendredi devant la Chambre.

Le procès des ex-députés communistes s'est ouvert devant le troisième tribunal militaire.

Les accusés, comme on le sait, sont prévenus :

1° D'avoir participé à la reconstitution et au fonctionnement de leur parti en fondant une organisation similaire sous le nom de « Groupe ouvrier et paysan » ;

2° D'avoir participé à la rédaction et à la diffusion d'une lettre qui, pour être adressée au président de la Chambre, possédait le caractère d'un véritable manifeste totalement inspiré par les directives de la Troisième Internationale communiste ;

3° D'avoir ainsi commis des infractions au décret-loi du 25 septembre qui a prononcé la dissolution du parti communiste.

M. Sumner Welles s'est embarqué pour les Etats-Unis

De Gênes : M. Sumner Welles s'est embarqué, le 20 mars, à 11 heures, sur le *Conte Di Savoia.* Le préfet de Gênes et le consul des Etats-Unis l'accompagnaient.

L'envoyé du président Roosevelt, qui était arrivé à Gênes de bonne heure, le 20 mars, s'était rendu à l'hôtel où l'attendait Mme Sumner Welles.

Le *Conte Di Savoia* a levé l'ancre à 13 heures pour New-York.

Les avions de la R.A.F. ont bombardé la baie d'Héligoland

De Londres : La riposte britannique au raid sur Scapa Flow ne s'est pas fait longtemps attendre et c'est une magnifique riposte digne en tous points de l'esprit de décision et de la hardiesse qui caractérisent nos alliés.

Sept heures durant, en effet, quatre formations de bombardiers ont fait pleuvoir sur l'île de Sylt des tonnes d'explosifs. Cette attaque massive de la R.A.F. a profondément consterné les milieux nazis.

A minuit, la radio de Berlin a bien admis trois attaques par un très court communiqué, en prétextant qu'un avion anglais avait été descendu et qu'une seule maison sur l'île avait été incendiée.

Par contre, le matin, à six heures, les postes allemands ont passé sous silence absolu les attaques britanniques qui, à en croire les derniers communiqués de la B.B.C., se sont produites jusqu'à 3 h. 30 du matin.

La plus grande attaque britannique contre les forces allemandes de l'île de Sylt, commencée le soir à 8 heures, s'est poursuivie jusqu'au jour.

Trente appareils y ont participé.

Un communiqué

A 4 h. 15, le 20 mars, le ministre de l'air publiait le communiqué suivant :

« L'attaque de la base aérienne de Hornum, dans l'île de Sylt, par des avions de bombardement, qui a commencé à 20 heures, hier, se poursuivait à 3 heures ce matin.

« Les premiers avions qui ont pris part à l'attaque sont déjà rentrés sans encombre et les capitaines rapportent qu'ils ont atteint leur objectif et l'ont bombardé. Les appareils ont été pris dans le rayon des projecteurs et ont essuyé le feu des batteries de D.C.A. »

Un nouveau survol de l'île de Sylt

De Londres : La « Press Association » croit savoir que deux autres appareils de la Royal Air Force ont survolé ce matin, vers neuf heures, les bases de Sylt, pour prendre des photographies et s'assurer des dégâts précis infligés par les avions de bombardement britanniques au cours de l'attaque de la nuit dernière.

Un accord postal franco-britannique

De Paris : Le ministère des transmissions communique :

« Les négociations engagées à Londres entre le major Tryon, post-mater général de Grande-Bretagne, et M. Jules Julien,, ministre français des transmissions, ont abouti, en fin de journée, à un accord complet, aussi bien sur les moyens d'action communs pour l'acheminement du courrier international que sur la création d'un timbre franco-britannique. »

M. Hore Belisha critique vivement l'hésitation des alliés

M. Hore Belisha affirme que l'intérêt des alliés était de soutenir la résistance de la Finlande. En ce qui concerne l'envoi d'un corps expéditionnaire, la chose était peut-être hasardeuse, mais il faut croire, d'après la décision du Conseil suprême de la guerre, que l'envoi de ce corps était praticable et désirable.

Finalement, M. Hore Belisha met en garde sur ce qu'il considère comme les résultats dangereux de l'hésitation des alliés. La Grande-Bretagne doit, par son action dans tous les domaines, s'efforcer d'arrêter l'évolution d'une situation dont un point particulièrement dangereux lui paraît être une série d'actions vers de nouveaux alignements et une tendance accélérée des neutres à composer avec l'Allemagne.

AVIS DE DETTES

M. ROUELLE, à Belmont-Ste-Foy, fait savoir qu'il ne répond plus des dettes contractées par sa femme, Mme Ernestine ROUELLE, née ALAUX, qui a quitté le domicile conjugal le 1er mars 1940.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 45

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

— Mais si vous ne réussissez pas !

— Je réussirai, si vous jouez votre partie comme vous le devez... la très petite partie que vous avez à jouer my lady, c'est-à-dire de m'envoyer la dame à l'heure dite, pour le reste vous pouvez compter sur moi.

A mi-voix, les mains devant son visage, elle murmura :

— Et... c'est pour aujourd'hui ?

— Evidemment oui.

— Si seulement *l'autre chose* avait réussi et si elle était devenue hideuse comme cela aurait dû être, et qu'il n'aurait plus voulu la regarder, ce crime que nous allons commettre aujourd'hui aurait pu être évité. S'il avait vu son visage qu'il trouve si angélique, rouge et tuméfié, à peine humain, il n'aurait jamais éprouvé le même amour pour elle.

Et comme le vieillard se taisait.

— Savez-vous, Siméon, que j'ai eu peur un instant que Nick me soupçonnât. Mais c'était un non-sens, si l'idée avait traversé son esprit, il ne l'amènerait pas ici aujourd'hui !

— Personne ne connaît et ne connaîtra jamais l'origine de l'envoi, dit Siméon, j'ai fait tellement de tours et de détours avant de l'expédier. J'ai changé trois fois de train et marché plusieurs kilomètres entre chaque station. D'un autre côté, quand j'ai enregistré la caisse, c'était dans une direction tout à fait opposée à celle de votre ranch, quant à moi, je portais des habits tellement différents que je ne paraissais pas être le même homme.

— Ne m'expliquez rien, Siméon, je suis sûre que vous avez fait pour le mieux, le destin est intervenu, voilà tout. J'avais en mains toutes les cartes... Je ne sais pas ce que je deviendrais sans vous, mon bon Siméon, mon bon vieux chien de garde, ajouta-t-elle. Mais, soyez tranquille, vous serez heureux pour le reste de votre vie si vous réussissez à assurer mon bonheur.

— Je ne demande rien de plus que ce que j'ai, répondit Siméon, c'est un plaisir pour moi de vous servir, et vous n'avez pas à m'offrir de récompense, si ce n'est celle de me garder auprès de vous, et de me permettre de vivre dans votre ombre, vous devez le savoir, depuis un an que je suis ici.

— Je sais, je sais, et vous êtes intelligent aussi bien que fidèle ; personne au monde ne pourrait faire ce que vous avez fait et que vous êtes prêt à faire encore, mon bon Siméon.

—Avez-vous vu cette femme ?

— Oui, je n'étais pas loin de votre porte quand l'automobile de M. Hillard vous y a déposées toutes les deux.

— Elle est belle, n'est-ce pas ?

— Oh ! elle n'est pas digne de vous être comparée, il est vrai que je n'ai jamais aimé les blondes.

— Si vous pouviez voir les yeux de Nick quand il la regarde. C'est à ces moments-là que je pense que je serais charmée de la voir dévorer par les bêtes. Je lui ai fait promettre qu'elle descendrait une demi-heure avant le lunch et lui ai dit que Nick viendrait nous chercher à 5 heures avec son auto ; en même temps j'ai dit à Nick qu'il ferait trop chaud pour la promener aujourd'hui, et que nous remettrions à demain la visite à l'Heureuse Etoile. Elle ne verra jamais le ranch de Nick !

— A quelle heure déjeunez-vous, madame ? demanda le vieil homme d'un ton résolu, la voix dure et vibrante.

— A une heure.

— Et à quelle heure me l'enverrez-vous ?

— A deux heures et demie.

— Bien Madame.

— Elle sera à la place que j'ai désignée environ vers trois heures ou un peu après. Etes-vous vraiment sûr que rien ne peut aller de travers ?

— Très sûr.

— Oh ! frissonna Carmen. Et, se détournant de lui, sans un mot de plus, elle prit en courant le chemin de sa maison.

Personne ne l'avait vue parler avec Siméon, et même si elle avait été vue, cela n'aurait aucune importance, Mme Gaylor, on le savait, sortait souvent avec le vieux taupier, qu'on savait être tout dévoué à sa maîtresse.

XXVII

Quand le gong sonna pour déjeuner, et que Carmen descendit de sa chambre à une heure, elle trouva son invitée déjà dans le jardin.

Elle s'arrêta sur les dernières marches de la terrasse, et regarda l'élégante silhouette qui se détachait en blanc sur le mur de briques rouges.

Angèle n'avait pas entendu le faible frou-frou de la robe de son hôtesse et celle-ci pouvait constater tout à loisir que sa rivale, en sa robe blanche, semblait n'avoir guère plus de 18 à 19 ans. Elle se demandait si cette « pirate d'amour » était capable de comprendre la vie et même si elle aimait réellement Nick, ou bien si elle était seulement amusée par ce flirt. Mais le délicat profil que Nick trouvait angélique se tourna soudain, et sa beauté fut comme un coup de poignard que Carmen reçut en plein cœur.

— Je pense que vous m'avez hypnotisée, dit Angèle, j'ai senti soudain que j'étais regardée par quelqu'un.

— Avez-vous pu vous reposer un peu ?

— Non vraiment, je savais bien que je ne pourrais pas dormir, je ne me suis étendue que pour vous obéir.

— Vous paraissez aussi fraîche qu'après une nuit de repos, siffla l'Espagnole entre ses dents.

En conscience, Angèle ne pouvait lui retourner le compliment, Carmen Gaylor paraissait au contraire avoir voyagé, non pas un jour, comme Angèle l'avait fait, mais au moins huit jours et huit nuits sans repos.

— Je n'ai jamais vu une plus belle pergola, fit-elle, essayant de son mieux d'alimenter la conversation languissante. Maintenant que Nick n'était pas avec elle, elle se sentait gênée avec Carmen.

— Et quel merveilleux jardin ! L'autre jour, dans la vallée de Yosemite, je rêvais d'un jardin semblable, et je pensais à la fin de ce rêve que la femme qui devait l'occuper vous ressemblait. Vous devez être très heureuse ici ?

— Oui, je suis assez heureuse. Ah ! j'oubliais de vous dire, Nick est revenu, avez-vous entendu son automobile ?

— Non.

— Votre chambre est en effet de l'autre côté de la maison.

— Et elle est très belle, tout y est si simple et frais. M. Hillard venait-il dire qu'il avait changé les projets pour cet après-midi ?

— Oui, il s'est souvenu de quelque chose qu'il avait à faire, quelque chose d'important, une entrevue avec les hommes qui lui ont acheté un geyser. Il pense que peut-être il ne pourra pas venir nous prendre ici... D'autre part, je ne veux pas vous laisser exposer au soleil trop tôt.

— Je ne crains pas le soleil.

— Tout de même Nick ne pourra être libre qu'entre deux et trois heures, après son déjeuner. Il aurait pu aussi venir dîner avec nous, mais il a été absent depuis longtemps et il a quantité de choses à voir dans sa maison et dans son ranch.

— Je comprends très bien...

A vrai dire, Angèle ne comprenait pas du tout et elle était plutôt étonnée.

— Je lui ai dit que, pour simplifier les choses, nous le rencontrerions à la porte de l'Est, acheva Carmen, c'est une simple promenade que nous ferons très facilement à pied. Cela lui évitera deux kilomètres de très mauvaises routes avec l'auto.

Angèle ne trouvant rien à objecter à un programme pour lequel elle n'avait pas été consultée, Carmen reprit :

— J'ai pensé que vous aimeriez cette petite promenade, nous partirons à 3 heures moins le quart, ce qui nous permettra de rencontrer Nick et son auto vers 4 heures. Le soleil sera encore chaud quand nous partirons, mais nous prendrons des ombrelles.

— Cela me sera difficile, dit Angèle en riant, je n'ai pas d'ombrelle.

— Naturellement. Ce n'est plus la mode dans les villes. Mais ici c'est indispensable. C'est pourquoi j'en ai des quantités, pour les prêter à mes invités. J'espère que vous aimez la marche ?

(*à suivre*).